

CHAPITRE II.

LES HÉRITIÈRES DES FONDATRICES PASSENT LES ANTIQUES TRADITIONS À L'ÉPOQUE NOUVELLE.

État de la communauté, de 1759 à 1775, 92—La Mère M. Frse. Comparé de St. Frs.-Xavier, 94—La Mère Genev. Boucher de St. Pierre, 94—La Mère Genev. Françoise de Lantagnac de St. Henri et la Mère Angélique de Lantagnac de Ste. Marie, 98—La Mère Françoise Hertel de St. Exupère, 105—La Mère Marg. Cloutier de Ste. Monique, 106—La Mère Lse. Françoise Soupiran de Ste. Ursule, 107—Sr. Marie-Anne Racine de la Résurrection, 108—La Mère Marie-Anne Migeon de Bransac de la Nativité, 110—La Mère Marie-Anne de Boucherville de St. Ignace, 119—La Mère Angélique Charlotte Parisé de St. Jean-Baptiste, 121—La Mère Marie-Louise Gaillard de la Ste. Vierge et la Mère M. Lse. Claire Gaillard de St. Thomas, 121—Liste des Religieuses composant la communauté en 1775, 123.

CHAPITRE III.

LE MONASTÈRE ATTEINT, MALGRÉ LES ORAGES, SON 150^e ANNIVERSAIRE.

Québec assiégé par les Bostonnais, 126—La classe élevée et instruite disparut-elle du Canada à la conquête ? 137—Un vieux Militaire Suisse, gouverneur du Canada, 147—Bienveillance de lady Carleton pour les Ursulines—Mme. Johnston, pensionnaire au Monastère, —Épreuves du pays de 1776 à 1783 ; correspondance, 152—Perte de prêtres ; les principes révolutionnaires réagissent sur le pays, 156 —Affaiblissement des mœurs tant en Canada qu'en France ; correspondance de 1779 à 1789, 162—État du Monastère ; *l'année de la noirceur* ; correspondance, 168—Mgr. Briand le Moïse de son peuple ; Mgr. d'Esglis, évêque de Québec ; nouvelles consécérations épiscopales, 174—Lord Dorchester envoie sa fille au Couvent—Visite de S. A. R. le Prince Guillaume-Henri, 181—Lady Ann Carleton, pensionnaire au Monastère, 183—L'héritage du "Bonhomme Michel", 185—M. de Villars et ses derniers bienfaits, 188—Le Noviciat, de 1775 à 1789, 194—Les deux anniversaires de l'année 1789, 198.

CHAPITRE IV.

L'ŒUVRE DE L'ÉDUCATION AUX URSULINES DE 1759 à 1800.

Le Pensionnat, de 1760 à 1775—Liste détaillée des élèves, 202—Zèle et difficultés ; Rareté des livres français, 217—Les pensions